

FINANCEMENT

Employeur

Nom :

Coordonnées postales :

Email :

France Travail

Identifiant :

Département :

Mon Compte Formation (CPF)

Personnel (virement bancaire)

LISTE DES PIECES A JOINDRE AU DOSSIER IMPERATIVEMENT

- Photocopie de votre carte d'identité (recto-verso), de votre passeport ou de votre carte de séjour (pour les personnes de nationalité étrangère)
- Attestation de natation (50 m de nage minimum, départ plongé)
- Certificat médical délivré par un médecin des Gens de Mer à jour
- Cerfa de demande d'inscription à examen n° 15580*01 (à télécharger et remplir directement)
<http://www.dirm-memn.developpement-durable.gouv.fr/cerfa-r411.html>

VOS BESOINS

Aménagement particulier des épreuves

Cocher la case 4 du cerfa 15580*01

Logements

Envoi possible d'une liste non exhaustive de logements répertoriés autour du LPM Jacques Cassard

Service de Santé des Gens de Mer

Envoi possible de la liste des services nationaux et de la procédure en Loire-Atlantique

Formation(s) complémentaire(s) souhaitée(s)

.....
Retrouvez toutes les informations dont vous avez besoin dans notre boîte à outils :

<https://www.lycee-maritime-nantes.fr/formations-continues/boite-a-outils/>

A

Le

Signature

CERTIFICAT de FORMATION de BASE à la SECURITE

Dates et lieux :

Septembre / Octobre / Avril (sous réserve de place disponible) au LPM Jacques Cassard & à Nivillac.

Références règlementaires :

Code STCW, tableau A-VI/1-1 à A-VI/1-4

RNCP : 5856

Secteurs d'activités :

Le certificat de formation de base à la sécurité (CFBS) est le titre de sécurité minimal obligatoire pour faire partie de l'effectif d'un navire et y exercer des fonctions.

Objectifs de la formation (prérogatives du brevet) :

- Etre capable de survivre en mer en cas d'abandon du navire par l'acquisition des techniques individuelles de survie (« unité de valeur TIS » : techniques individuelles de survie) ;
- Savoir lutter contre un incendie, l'éteindre et réduire au minimum le risque d'incendie, être préparé à faire face à des situations d'urgence dues à un incendie (« unité de valeur FBI » : formation de base à la lutte contre l'incendie) ;

- Etre capable d'assurer les premiers secours élémentaires et savoir sous le contrôle du médecin du centre de consultations médicales maritimes, de prendre immédiatement les mesures efficaces en cas d'accident ou de maladie à bord du navire et ce pendant le temps nécessaire pour que le blessé ou le malade soit, en cas de besoin, pris en charge par une structure de soins médicalisé (« premiers secours élémentaires » constitué de l'enseignement médical I) ;

- Etre capable d'exécuter les procédures d'urgence, de lutter contre la pollution marine et d'assurer le lien social et la cohésion humaine à bord du navire (« unité de valeur SPRS » : sécurité des personnes et responsabilités sociales). La compétence « SPRS » se compose elle-même de plusieurs autres compétences.

Conditions d'admission à l'entrée de formation :

Etre âgé d'au moins 18 ans,
Etre reconnu apte à la navigation par un médecin du service des gens de la mer,
Etre titulaire d'une attestation de natation (50 m départ plongé).

Conditions d'obtention du diplôme :

Passer avec succès les épreuves écrites et pratiques.

Lycée Professionnel Maritime Jacques Cassard 111 rue du Port Boyer BP 51536 44315 NANTES Cedex 3

Tél : 02 40 50 5101 - N° Siret : 19442313300017

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°52440422444 auprès du préfet de région des Pays de la Loire

Email : formationcontinue@lycee-maritime-nantes.fr – Site : www.lycee-maritime-nantes.fr

Moyens pédagogiques mis en œuvre :

Le **module TIS** est constitué d'une partie théorique dispensé par un formateur du lycée. La partie pratique nécessite l'utilisation d'une combinaison de survie dans l'eau (Erdre à Nantes). Les stagiaires ont à leur disposition des radeaux SOLAS A, des moyens pyrotechniques et des dispositifs de récupération d'homme à la mer. **Le module est validé après la réussite au questionnaire écrit et le succès aux épreuves aquatiques.**

Le **module FBLI** est réalisé en partenariat avec l'IFOPSE, la formation se déroule à Nivillac. Un **questionnaire écrit** et une **mise en situation pratique** sanctionnent ce module.

Le module **SPRS** est réalisé par un formateur du lycée. La formation est théorique et est sanctionnée par une **épreuve écrite**.

Coût de la formation :

- Parcours complet : 1169.00€
- Parcours adapté : tarifs et devis sur demande.

Programme de la formation :

Contenu	Volume
Techniques individuelles de survie <ul style="list-style-type: none"> • Introduction, sécurité et survie • Situations critiques • Evacuation • Engins de sauvetage et canots de secours • Moyens de sauvetage individuels • Survie en mer • Intervention d'un hélicoptère • Matériel radio d'urgence 	15H00 Dont 5H00 de TP
Formation de base à la lutte contre l'incendie <ul style="list-style-type: none"> • Connaître la combustion et l'extinction. • S'initier à la prévention de l'incendie à bord. • Connaître la détection et les installations fixes d'extinction. • Connaître les matériels de lutte contre l'incendie et de protection individuelle. • Connaître les organisations de la lutte à bord. • Porter l'ARI en situation d'intervention. • Rechercher et évacuer une victime dans un local enfumé. • S'entraîner à l'extinction de feux réels divers avec les matériels de lutte contre l'incendie. • Réalisation des scénarii d'interventions en équipe. 	18H00 Dont 10H00 de TP
Sécurité des Personnes et Responsabilités Sociales	8H00
Médical I complet	11H00
TOTAL	52H00

Validation : épreuves en cours de formation

Lycée Professionnel Maritime Jacques Cassard 111 rue du Port Boyer BP 51536 44315 NANTES Cedex 3

Tél : 02 40 50 5101 - N° Siret : 19442313300017

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°52440422444 auprès du préfet de région des Pays de la Loire

Email : formationcontinue@lycee-maritime-nantes.fr – Site : www.lycee-maritime-nantes.fr

Certificat d'enseignement MEDICAL de niveau I

Dates & Lieu :

Septembre / Octobre / Avril (sous réserve de place disponible) au LPM Jacques Cassard.

Références réglementaires :

Arrêté du 29 juin 2011 relatif à la formation médicale des personnels embarqués à bord des navires armés avec un permis d'armement.

Objectifs de la formation (prérogatives de l'habilitation) :

Les compétences associées à l'Enseignement Médical I concernent la responsabilité des soins médicaux et la dispensation de soins médicaux d'urgence à bord de navires de jauge brute inférieure à 200 ne s'éloignant pas à plus de 20 milles des côtes.

L'EM I comporte les trois compétences suivantes :

- Accomplir les gestes de premiers secours en cas d'accident ou de maladie à bord (unité de valeur PSC1 : prévention et secours civiques niveau 1) ;
- Appliquer et faire appliquer les mesures d'hygiène et prévenir les risques professionnels à bord d'un navire (unité de valeur HPR : hygiène et prévention des risques). Cette compétence se compose de trois axes : HPR 1 (prévention des risques professionnels maritimes) ; HPR 2 (hygiène) ; HPR 3 (prévention de risques spécifiques) ;

- Apporter une aide médicale en mer et accomplir une téléconsultation médicale d'urgence, utiliser la dotation médicale et les guides médicaux de bord et préparer une évacuation sanitaire (unité de valeur AMMCT 1).

Conditions d'admission à l'entrée de formation :

Etre reconnu apte à la navigation par un médecin du service des gens de la mer.

Conditions d'obtention de l'habilitation :

Chaque module est sanctionné par une mise en situation concrète.

Moyens pédagogiques mis en œuvre :

La formation PSEM est une formation pratique réalisée sur mannequins et est encadrée par des sauveteurs agréés de postes de secours.

Les formations HPR et AMMCT1 sont des cours théoriques dispensés par une infirmière.

Coût de la formation :

- 155,00€

Lycée Professionnel Maritime Jacques Cassard 111 rue du Port Boyer BP 51536 44315 NANTES Cedex 3

Tél : 02 40 50 5101 - N° Siret : 19442313300017

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°52440422444 auprès du préfet de région des Pays de la Loire

Email : formationcontinue@lycee-maritime-nantes.fr – Site : www.lycee-maritime-nantes.fr

Programme de la formation :

Intitulé	Volume
<p>UV-PSC 1 Sanctionnée par l'obtention de l'attestation de formation à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau I » telle que définie dans l'arrêté du 24 juillet 2007 susvisé. La détention de l'UV-PSE 1 valide aussi ce niveau de formation.</p>	7
<p>UV-HPR Hygiène et prévention des risques, comprenant trois modules : HPR 1 : prévention des risques professionnels maritimes ; HPR 2 : hygiène HPR 3 : prévention de risques spécifiques (notamment coup de chaleur, hypothermie, accident d'exposition au sang, animaux marins venimeux).</p>	3
<p>UV-AMMCT 1 Aide médicale en mer - consultation télé médicale de niveau 1.</p>	1
TOTAL	11

Lycée Professionnel Maritime Jacques Cassard 111 rue du Port Boyer BP 51536 44315 NANTES Cedex 3

Tél : 02 40 50 5101 - N° Siret : 19442313300017

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°52440422444 auprès du préfet de région des Pays de la Loire

Email : formationcontinue@lycee-maritime-nantes.fr – Site : www.lycee-maritime-nantes.fr

Ministère chargé
de la mer

Arrêté du 12 août 2015 (JO du 22 août 2015)

Cadre réservé à l'administration		
Date de dépôt/ réception	Numéro d'enregistrement	Dossier complété le
_____	_____	_____

1. Renseignements et coordonnées du candidat (1)

Nom	_____	Prénom (s)	_____
Date de naissance	____ _	Sexe	H <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>
Nationalité	Française <input type="checkbox"/> Union européenne/EEE <input type="checkbox"/>	Hors union européenne <input type="checkbox"/>	
N° d'identification	____ _		
Adresse			
N° voie	_____	Extension	_____
Type de voie		_____	
Nom de voie	_____	Lieu-dit ou boîte postale	_____
Code postal	_____	Localité	_____
N° de téléphone	____ _	N° de télécopie	____ _
Adresse e-mail			

2. Prestataire de formation (1)

Dénomination	_____
--------------	-------

3. Formation modulaire demandée (1)

Sélectionnez la formation (liste déroulante)	
3.1 Je m'inscris à l'ensemble des modules de la session d'évaluation	<input type="checkbox"/>
3.2 Je ne m'inscris pas à l'ensemble des modules de la session d'évaluation	<input type="checkbox"/>
Sélectionnez un module correspondant à la formation (liste déroulante)	
Sélectionnez un module correspondant à la formation (liste déroulante)	
Sélectionnez un module correspondant à la formation (liste déroulante)	
Sélectionnez un module correspondant à la formation (liste déroulante)	

4. Aménagement particulier des épreuves

Je demande à bénéficier d'un aménagement particulier des épreuves en qualité de candidat handicapé	<input type="checkbox"/>
--	--------------------------

5. Pièces à fournir

La liste des pièces à fournir est détaillée dans la notice d'information.

6. Engagement et signature du candidat

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus et déclare avoir pris connaissance des conditions réglementaires requises pour l'inscription :	
à la formation professionnelle maritime modulaire demandée	<input type="checkbox"/>
à la session d'évaluation modulaire demandée	<input type="checkbox"/>
Fait à :	Le, ____ _
Signature du demandeur	

(1) Voir la notice d'information